Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260709-DEL_55_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°55 – 2026

Date de convocation :
2 juillet 2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	*15*
Présents :	*12*
Absents représentés :	*2*
Absente :	*1*

L'an deux mil vingt-six, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Michel GAINCHE, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU donne pouvoir à M. Joseph LE GUENIC
Mme Laura CANTRELLE donne pouvoir à Mme Christelle GAULARD

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Florine CORRE

M. Joseph LE GUENIC a été désigné secrétaire de séance.

****

OBJET :
Modification du tableau des effectifs

La Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 18 juin 2026 ;

La Maire propose à l'assemblée :
- la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** : d'adopter les propositions ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260709-DEL_55_2026-DE

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1er août 2026 comme ceci :

Emplois permanents	Service	Cat.	Postes ouverts	Postes pourvus	Durée temps de travail
Administratif					
Adjoint administratif principal de 2ème classe	ADM	C	1	1	TC
Adjoint administratif	ADM	C	1	1	TNC 30.5/35
Services techniques					
Adjoint technique principal de 1ère classe	TECH	C	1	1	TC
Adjoint technique principal de 1ère classe	TECH	C	1	1	TC
Adjoint technique	TECH	C	1	1	TNC 8/35
Adjoint technique	ENTRETIEN	C	1	1	TNC 4/35
Scolaire					
Adjoint technique	GARDERIE& CANTINE	C	1	1	TNC 21/35
Adjoint technique	CANTINE	C	1	1	TC
Adjoint technique	CANTINE	C	1	1	TNC 7.84/35
ATSEM	ECOLE	C	1	1	TNC 18.03/35

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL

MAIRIE DE KERFOURN (Morbihan)